



CAMPAGNE DE BOURSE LYCEE - 2023/2024

publié le 25/05/2023 - mis à jour le 11/04/2024

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2023-2024 sont à effectuer du lundi 29 mai au jeudi 19 octobre 2023 inclus.

Descriptif :

La Bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité d'un élève, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2023-2024 sont à effectuer du lundi 29 mai au jeudi 19 octobre 2023 inclus.

Vous souhaitez faire une demande de bourse de Lycée ?

La demande de bourses s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect, ou sous format papier.

Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre.

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, il sera automatiquement envoyé par courriel.

Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.

Pour les établissements privés, la demande de bourses doit être faite sous format papier et déposée dans l'établissement fréquenté par votre enfant.

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycees permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Documents joints

 [2023_bourses_lycee_flyer_maj_campagne_printemps_compressed](#) (PDF de 4.5 Mo)

 [bareme et montant des bourses](#) (PDF de 136.1 ko)